



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

EDF

Question au Gouvernement n° 3863

Texte de la question

AVENIR D'EDF

M. le président. La parole est à Mme Karine Daniel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.
(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

Mme Karine Daniel. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique...

M. Guy Geoffroy. Magic Macron !

Mme Karine Daniel. ...et porte sur l'avenir d'EDF.

Le marché de l'énergie doit faire face à des prix dégradés et à une accélération de la concurrence pour la fourniture d'électricité. EDF évolue dans ce contexte et doit préparer l'avenir. Ainsi, des investissements ont été réalisés pour accompagner le développement d'une énergie sûre et décarbonée et permettre l'indépendance énergétique de la France. Nous devons réaffirmer notre confiance dans cette entreprise qui se développe avec l'ensemble de ses salariés et de ses sous-traitants.

À Cordemais, dans ma circonscription de Loire-Atlantique, la centrale de production thermique d'EDF fait vivre des centaines de familles. EDF a annoncé la fermeture anticipée des deux tranches fioul. Les deux tranches charbon font l'objet de travaux de modernisation afin d'améliorer leurs performances environnementales et économiques et d'assurer leur fonctionnement jusqu'en 2035. Des expérimentations de *mix* biomasse-charbon sont réalisées et doivent permettre de limiter les rejets de CO2.

Monsieur le ministre, l'État s'est mobilisé pour préserver EDF et l'accompagner dans ses réformes de long terme. Pouvez-vous nous indiquer quelle politique le Gouvernement entend mener avec EDF pour le développement de la production d'énergie en France et la sauvegarde des emplois qui y sont liés ? Ses choix d'investissement doivent clairement assurer le soutien vital à la filière biomasse comme source de production d'énergie. Quels sont les engagements de l'État actionnaire en ce sens ? Quels partenariats peuvent être envisagés avec les collectivités locales pour structurer et renforcer ces filières d'avenir ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, *ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.* Permettez-moi d'abord, madame la députée, de vous féliciter pour votre élection. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Permettez-moi aussi d'avoir un mot pour votre prédécesseur et son suppléant.

J'en viens au sujet important que vous soulevez. La stratégie d'EDF doit aujourd'hui être consolidée, vous l'avez rappelé, dans un environnement de marché extraordinairement défavorable, avec des prix désormais ouverts à la concurrence et un tarif de l'électricité historiquement bas. Il faut néanmoins continuer à investir, dans une stratégie claire, pour rénover et moderniser le parc existant, en France et sur les principaux marchés du groupe. C'est de l'emploi dans notre pays, sur les sites productifs ; c'est aussi la condition pour remettre au bon niveau de sûreté le parc nucléaire français.

Il faut ensuite investir pour pouvoir, dans le cadre des priorités qui sont celles du groupe, continuer à développer les sites productifs. Cela n'a en effet pas été le cas du parc fioul, ce qui a conduit l'entreprise à décider de supprimer, à Porcheville et à Cordemais, des tranches concernant la seule production au fioul.

Il n'en est rien, en revanche, pour ce qui est de la production au charbon ou au gaz. EDF continuera à investir dans les expérimentations du *mix* biomasse-charbon ou biomasse-gaz, de telle sorte que l'on puisse conforter la production et garantir l'emploi. Des investissements seront aussi consentis pour nous permettre de continuer à aller plus loin dans les services énergétiques, dans les partenariats requis avec les collectivités locales. Ce sont 10 milliards d'euros qui ont été investis dans ces diversifications entre 2010 et 2015, et le mouvement devrait s'amplifier dans les prochaines années. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [Mme Karine Daniel](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3863

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 avril 2016](#)